



TITRE PROFESSIONNEL EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL

Diplôme d'Etat
de niveau 3 (CAP)
Durée 12 mois

RNCP37099

Un Titre Professionnel est une certification professionnelle en alternance qui permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorise l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Pour contribuer à l'attractivité de l'unité marchande et satisfaire la demande, l'employé commercial met les produits à disposition des clients. Il les accueille avec attention et répond à leur demande afin de s'assurer de leur satisfaction et renforcer leur fidélisation.

Activités visées :

L'employé commercial participe à la réception des produits. Il stocke et range les produits dans le respect des principes de sécurité et d'optimisation de l'effort. Il prend en compte l'état des stocks, les ventes, les réservations clients et les objectifs commerciaux. Il contribue aux inventaires. Il met en rayon l'offre produits. Il réalise le réassort de l'offre produits. Il maintient le rayon dans un état marchand, veille à l'accessibilité des produits et s'assure que les allées ne sont pas encombrées. Il participe à la mise en place d'opérations commerciales et promotionnelles.

Emplois ciblés : employé de libre-service, employé commercial, employé de rayon non alimentaire, employé commercial caisse et services, employé en approvisionnement de rayon, employé polyvalent de libre-service, employé qualifié libre-service, employé commercial caisse et services, employé de commerce drive, équipier de commerce, équipier de commerce et caisse, équipier magasin, équipier polyvalent.

OBJECTIFS



- Contribuer au développement de l'activité commerciale du magasin en garantissant la disponibilité des articles en rayon et en facilitant la relation commerciale avec la clientèle
- Assurer l'approvisionnement, la mise en valeur des produits d'un rayon
- Répondre aux sollicitations des clients, les orienter et les conseiller

MODALITÉS D'ADMISSION



Prérequis :

- Accessible à tout demandeur d'emploi sans condition de diplôme souhaitant accéder à la fonction commerciale et occuper un poste selon l'emploi ciblé
- Offre accessible aux personnes en situation de handicap avec mesures d'accompagnement spécifiques

Modalités d'accès :

- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Supports de formations projetés
- Exposés théoriques
- Etudes de cas
- Quiz en cours
- Mise à disposition des supports de cours
- Supports digitaux en e-learning, modules interactifs
- Supports pédagogiques interactifs
- Ludopédagogie

MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

- Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées
- Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés
- Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi



TITRE PROFESSIONNEL EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL

Diplôme d'Etat
de niveau 3 (CAP)
Durée 12 mois

RNCP37099

SUIVI ET ÉVALUATION

- Tests et entretiens de motivation préalablement à l'action de formation
- QCM
- Grilles d'évaluation des compétences
- Evaluations de formation
- Epreuves de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- Dossier professionnel
- Livret d'apprentissage
- Suivi post formation

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le titre professionnel est une passerelle vers l'insertion professionnelle. Cependant, dans le cadre d'une formation générale, la recherche de compétences complémentaires peut être nécessaire.
- Poursuite d'étude possible : Titre Professionnel Assistant Manager d'Unité Marchande (niveau Bac)

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

- Évaluation en cours de Formation (ECF), épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle et entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le/la candidat(e) des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.
- Possibilité de valider les blocs de compétences indépendamment.
- **Le titre professionnel est soumis à une évaluation devant un jury afin de garantir la validation des compétences acquises**

CONDITIONS TARIFAIRES

La formation est prise en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

Blocs de Compétences

CCP1 : Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal - RNCP37099BC01

CP1 : Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon

- Réception des marchandises, tenue de la réserve, approvisionnement, mettre en rayon et ranger selon la nature des produits, gestes et postures adaptés à la manutention des produits en magasin

CP2 : Assurer la présentation des marchandises des produits dans le magasin

- Mettre en valeur les produits et l'espace commercial, participer aux opérations de conditionnement des produits, installer et mettre à jour la signalétique, organisation de l'espace de vente

CP3 : Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon

- Lutte contre la démarque, l'inventaire, les outils de suivi et de gestion des stocks, les calculs commerciaux

CCP2 : Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal - RNCP37099BC02

CP4 : Accueillir renseigner orienter et servir le client sur la surface de vente

- Prendre contact avec les clients, accompagner le parcours client dans un contexte omnicanal

CP5 : Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements

- Finaliser la prise en charge du client, recevoir les réclamations courantes